



Bruxelles, le 31 janvier 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Plus de 400 nouveaux infirmiers seront diplômés ce lundi dans les écoles du réseau libre

La nouvelle est particulièrement appréciable dans le contexte sanitaire du moment : 405 élèves recevront ce lundi leur brevet d’infirmier dans une des six écoles secondaires qui l’organisent au sein du réseau d’enseignement libre. Plusieurs dizaines de leurs condisciples viendront les rejoindre en février ou d’ici le mois de juin, portant le nombre total de nouveaux infirmiers à plus de 500. La quasi-totalité d’entre eux disposent déjà d’une proposition de contrat de travail. De quoi soulager un secteur des soins frappé par la pénurie en cette période particulièrement chargée.

Le secteur hospitalier est, comme d’autres, confronté depuis plusieurs années à de grandes difficultés de recrutement, notamment de personnel infirmier. De quoi accentuer un peu plus encore la fatigue extrême de ces travailleurs qui se trouvent en première ligne depuis bientôt deux ans dans la prise en charge des malades du Covid.

Bonne nouvelle : ce lundi 31 janvier, 405 élèves vont venir grossir les rangs du personnel infirmier disponible. Une centaine d’autres suivront entre février et juin, en raison d’un complément d’heures de stage à prester ou d’un travail de synthèse à approfondir. On arrivera ainsi à un total de plus de 500 nouveaux diplômés pour le seul réseau libre. Tous ont en commun d’avoir suivi un 4^e degré complémentaire en section « soins infirmiers » organisé dans l’enseignement secondaire. On l’appelle plus communément le D4 ou l’EPSC (pour Enseignement Professionnel Secondaire Complémentaire). Dans le réseau libre, 6 écoles l’organisent.

On y retrouve souvent des élèves aux profils très différents. Certains s’inscrivent après un parcours scolaire compliqué ou un décrochage, en passant par une année préparatoire. D’autres donnent un second souffle à leur parcours professionnel en devenant infirmier après avoir exercé un autre métier. D’autres encore s’y lancent au terme de leur 6^e année professionnelle. Avec, très souvent, un ascenseur social qui tourne à plein régime pour les amener à un haut degré de qualification.

L’enseignement catholique scolarise un élève sur deux en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Le Secrétariat général de l’Enseignement catholique (SeGEC) représente les écoles catholiques de l’enseignement fondamental, secondaire, supérieur non-universitaire et de promotion sociale, ainsi que les Centres PMS libres.

Cette formation est accessible au terme d'une sixième année réussie dans l'enseignement ordinaire général, technique ou professionnel, ou après un examen devant le Jury central, pour lequel certains établissements organisent une année préparatoire.

Dès la fin de la 1^{ère} année, les élèves reçoivent, outre leur CESS, un certificat attestant que les compétences de la profession d'aide-soignant ont été acquises. En fin de parcours – passé de 3 ans à 3 ans et demi depuis l'année 2016-2017, ce qui explique cette remise de diplôme qui intervient désormais fin janvier – ils se voient délivrer un brevet d'enseignement secondaire complémentaire en soins infirmiers. La plupart disposent d'un brevet d'infirmier hospitalier, une minorité (issue dans le réseau libre de l'école Ave Maria) disposant pour leur part d'un brevet d'infirmier hospitalier avec orientation santé mentale et psychiatrie. Dans les faits, tous pourront travailler comme infirmier en hôpital, mais aussi pour des soins à domicile, en maisons de repos, etc.

L'avenir s'annonce quant à lui assez positif. Car si l'allongement des études avait provoqué une baisse des effectifs, on a noté une inversion de tendance lors de cette rentrée scolaire de septembre 2021. La hausse des inscriptions dans les écoles catholiques a été de 16% - soit 200 élèves - pour atteindre 1.314 inscrits en 1^{ère} année. Au total, ce sont quelque 3.800 élèves qui sont actuellement inscrits dans un de six établissements du réseau libre.

Les six écoles du réseau catholique organisant ces formations sont :

- **IESCA** (Institut d'enseignement secondaire complémentaire catholique)
Implantations : Hornu, Montignies-sur-Sambre, Haine-Saint-Paul
- **ITEHO Jeanne d'Arc** (Institut des techniques hospitalières Jeanne d'Arc)
Implantations : Mouscron, Tournai
- **ECNAS Sainte-Elisabeth**
Implantation : Namur
- **S2J Sainte-Julienne** (Centre d'enseignement libre, Institut Sainte-Julienne)
Implantation : Liège
- **Ecole d'infirmier(e)s Ave Maria**
Cette école délivre le brevet d'infirmier, orientation en santé mentale et psychiatrie
Implantations : Saint-Servais, Mons
- **Centre scolaire Dominique Pire**
Implantations : Bruxelles (« Val Duchesse »), Bruxelles (« De Lenglentier »)

Plus d'infos ?

Christian CARPENTIER, Directeur de la communication & Porte-parole du SeGEC

☎ 02/256.70.30

✉ christian.carpentier@segec.be

L'enseignement catholique scolarise un élève sur deux en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Le Secrétariat général de l'Enseignement catholique (SeGEC) représente les écoles catholiques de l'enseignement fondamental, secondaire, supérieur non-universitaire et de promotion sociale, ainsi que les Centres PMS libres.